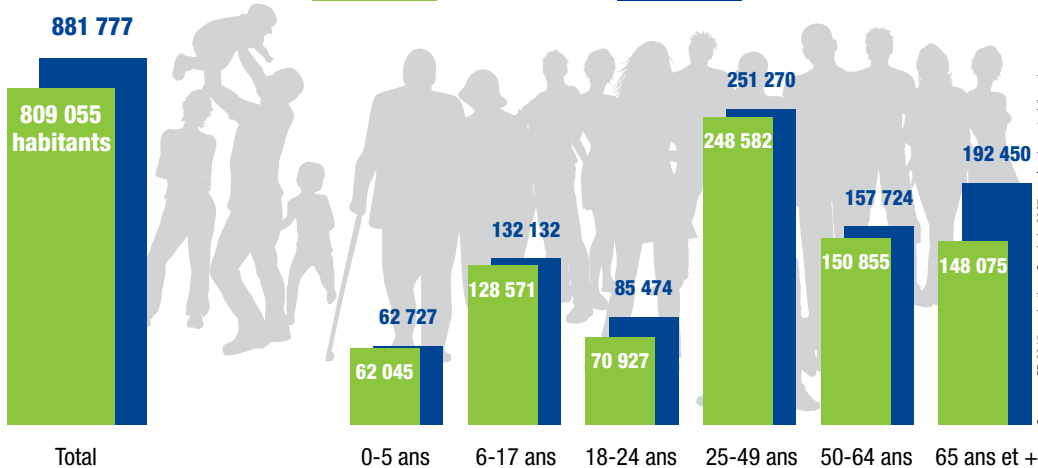


DIAGNOSTIC SANTÉ 2019

Maine-et-Loire



2015 >>>> 2027



C1	C2	Maine-et-Loire			Indicateur de comparaison				Comparaison à la moyenne nationale France	
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	Départements minimum C6	Départements maximum C7	Pays de la Loire C8	France métrop. C9		France métrop. C10
A - DÉMOGRAPHIE										
1	Habitants	809 055		+0,6%	49	307 940	1 366 358	3 718 512	64 300 821	
2	Solde naturel	+3 685				+ 945	+6 586	+13 831	+242 005	
3	Solde migratoire	+1 197				- 624	+10 242	+15 572	+65 112	
4	Nouveaux arrivants	59 141	7%	nc		7%	8%	7%	7%	
5	55 ans et plus parmi les nouveaux arrivants	6 494	11%	nc		10%	19%	12%	12%	
6	Natalité	8 968	11,1‰	-2,4%		9,2‰	11,9‰	10,8‰	11,3‰	
7	0-5 ans	62 045	8%	-0,7%		7%	8%	7%	7%	
8	6-17 ans	128 571	16%	+0,5%	cf. C4	15%	16%	16%	15%	
9	18-24 ans	70 927	9%	-1,3%		6%	9%	8%	8%	
10	25-64 ans	399 437	49%	-0,5%		49%	51%	50%	51%	
11	65 ans et plus	148 075	18%	+1,9%		17%	22%	19%	19%	
12	90 ans et plus parmi les 65 ans et plus	10 153	7%	+6,3%		6%	7%	6%	6%	
13	Vivant seuls parmi les 80 ans et plus	19 986	49%	nc		46%	50%	49%	49%	
14	Vieillessement					0,66	0,63	0,90	0,72	0,74
B - ENVIRONNEMENT SOCIAL										
Ménages et familles										
15	Ménages	349 501		+1,0%		132 940	602 230	1 623 543	28 279 950	
16	Personnes par ménage			-0,4%	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	
17	Personnes seules	120 015	34%	+2,0%	cf. C4	32%	36%	34%	35%	
18	Couples sans enfant	101 432	29%	+0,7%		27%	33%	29%	27%	
19	Couples avec enfant(s)	96 695	28%	+0,0%		26%	28%	27%	26%	
20	Familles monoparentales	24 384	7%	+2,3%		6%	8%	7%	9%	
21	Familles nombreuses	24 679	22%	-0,2%		19%	23%	20%	18%	
Formation et insertion professionnelle des 18-24 ans										
22	Non-scolarisés	28 292		nc		10 334	46 466	126 033	2 150 751	
23	Non-scolarisés à bas niveau de formation	4 446	16%	nc	cf. C4	13%	17%	15%	19%	
24	Non-scolarisés avec niveau de formation > Bac+2	7 595	27%	nc		23%	32%	28%	27%	
25	Actifs	40 941	58%	nc		57%	73%	61%	57%	
26	Chômage	11 086	27%	nc		22%	30%	27%	30%	
Formation et insertion professionnelle des 25-64 ans										
27	Personnes à bas niveau de formation	83 345	21%	nc	cf. C4	15%	23%	19%	21%	
28	Personnes avec niveau de formation > Bac+2	119 877	31%	nc		25%	39%	32%	34%	
29	Actifs	332 505	83%	nc		81%	83%	82%	81%	
30	Chômage	36 557	11%	nc		8%	11%	10%	12%	
Activité professionnelle										
31	Personnes en âge de travailler	501 373		+0,1%		184 236	867 228	2 295 523	40 515 561	
32	Actifs	376 888	75%	+0,5%	cf. C4	74%	76%	75%	74%	
33	Salariés n'étant pas en CDI	49 825	17%	+0,0%		15%	17%	16%	15%	
34	Concentration d'emplois	325 044		+0,1%	99	97	102	100	100	
Professions et catégories socioprofessionnelles										
35	Agriculteurs	6 413	2%	-3,9%	cf. C4	1%	5%	2%	1%	
36	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	16 092	5%	+0,9%		5%	7%	6%	6%	
37	Cadres	35 053	12%	+1,5%		8%	17%	13%	15%	
38	Employés	74 512	25%	-0,2%		24%	26%	25%	25%	
39	Ouvriers	77 240	26%	-0,5%		19%	29%	24%	19%	
Revenus et situations de fragilité sociale										
40	Revenu médian				19 941	19 687	21 276	20 391	20 566	
41	Salariés à bas revenus	64 817	22%	nc	cf. C4	20%	22%	22%	23%	
42	Pauvreté		12%	nc		10%	13%	11%	15%	
43	Allocataires CAF couverts par le revenu de solidarité active (RSA)	23 551	8%	nc		5%	9%	7%	10%	
44	Foyers allocataires CAF dont prestations CAF > 50 % des ressources	29 438	19%	nc		16%	22%	19%	24%	
45	Bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)	11 067	2,5%	+2,1%		2,4%	2,7%	2,6%	2,9%	
46	Mesures d'aide sociale à l'enfance (ASE)	4 087	1,9%	+6,1%		1,6%	2,5%	1,8%	2,1%	

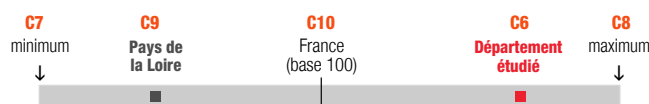
C1	C2	Maine-et-Loire			Indicateur de comparaison					Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	Départements minimum C6	Départements maximum C7	Pays de la Loire C8	France métrop. C9	France C10	
C - ENVIRONNEMENT PHYSIQUE										
Cadre de vie, mobilités										
47	Population dans un grand pôle urbain	313 121	39%	nc	cf. C4	23%	59%	43%	58%	
48	Population dans une commune isolée hors influence d'un pôle	11 168	1%	nc		0%	12%	3%	5%	
49	Population allant au travail en voiture parmi les actifs en emploi	263 016	79%	nc		75%	86%	79%	70%	
Logements										
50	Logements	349 300		+1,2%		132 906	602 159	1 623 300	28 280 036	
51	Logements construits avant 1946	82 108	24%	nc	cf. C4	16%	28%	20%	24%	
52	Logements vacants	27 803	7%	+3,8%		5%	9%	7%	8%	
53	Logements sociaux	59 537	17%	+1,6%		7%	17%	12%	15%	
54	Logements du parc privé potentiellement indigne (PPPI)	6 742	2%	nc		2%	5%	3%	nc	
Tourisme, loisir, sport										
55	Résidences secondaires	11 429	3%	+2,1%	cf. C4	3%	24%	11%	10%	
56	Capacité d'accueil estimée	36 775		nc	5	3	35	11	nc	
57	Équipements sportifs	5 595		nc	69	48	88	64	48**	
58	Sites de baignade en eau de mer et en eau douce	23		nc		5	83	205	nc	
Qualité des milieux : eau distribuée										
59	Population alimentée par eau dont concentr. moy. NO ₃ >50 mg/L (seuil réglementaire)	0	0,0%	nc	cf. C4	0,0%	1,1%	0,1%	nc	
60	Population alimentée par eau dont concentr. max. pesticides>0,1 µg/L (seuil régl.)	25 773	3,2%	nc		0,0%	7,7%	4,1%	nc	
61	Population alimentée par eau dont concentr. moy. THM ₄ >100 µg/L (seuil régl.)	0	0,0%	nc		0,0%	0,0%	0,0%	nc	
62	Population alimentée par eau dont concentr. moy. COT>2 mg/L (seuil réglementaire)	85 435	10,6%	nc		1,0%	22,9%	10,5%	nc	
63	Population alimentée par eau dont taux non-conformité bactériologique>0%	369	0,0%	nc		0,0%	28,1%	5,5%	nc	
Qualité des milieux : air										
64	Population exposée concentration moy. NO ₂ >40 µg/m ³ (seuil réglementaire)	0	0%	nc	cf. C4	0%	0%	0%	nc	
65	Population exposée mesure horaire la plus élevée O ₃ >120 µg/m ³ (obj. qualité)	809 055	100%	nc		100%	100%	100%	nc	
66	Population exposée concentration moy. PM ₁₀ >40 µg/m ³ (seuil réglementaire)	0	0%	nc		0%	0%	0%	nc	
67	Population exposée concentration moy. PM _{2,5} >10 µg/m ³ (objectif qualité)	242 434	30%	nc		0%	50%	32%	nc	
Qualité des milieux : bruit										
68	Population de communes avec présence de voie(s) bruyante(s)	738 920	91%	nc	cf. C4	69%	91%	85%	nc	
Qualité des milieux : sol										
69	Sites et sols pollués ou potentiellement pollués	31		nc		30	101	233	nc	
70	Anciens sites industriels et d'activités de service susceptibles d'être pollués	2 823		nc		1 972	3 746	14 004	262 243	
71	Population concernée par la présence potentielle de radon	630 853	78%	nc	cf. C4	8%	87%	70%	nc	
Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)										
72	ICPE industrie soumises à autorisation	382		nc		5,4	3,5	6,0	4,8	nc
73	ICPE élevage soumises à autorisation	183		nc		2,6	1,5	6,6	3,0	nc
D - VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉTAT DE SANTÉ										
74	Personnes prises en charge au long cours pour une pathologie*	128 607	20%	nc	90	90	98	93	100	
75	Admissions en ALD	16 422	1,5%	nc	96	93	99	96	100	
76	Passages dans les services d'urgences	201 679		nc	249	186	323	243	nd	
77	Personnes hospitalisées en court séjour	139 635	17%	+0,4%	100 (ns)	94	103	101	100	
78	Mortalité générale - deux sexes	6 526	8,1‰	-2,6%	92	92	99	97	100	
79	Mortalité prématurée - deux sexes	1 130	1,7‰	-2,3%	90	90	105	98	100	
80	Mortalité prématurée - hommes	775	2,3‰	-2,5%	91	91	107	100	100	
81	Mortalité prématurée - femmes	356	1,1‰	-1,8%	87	87	99	91	100	
82	Mortalité prématurée évitable - deux sexes	382	0,6‰	-2,9%	99 (ns)	99	125	110	100	
83	Espérance de vie à la naissance - hommes			↑↑	80,4	78,9	80,4	79,6	79,5	
84	Espérance de vie à la naissance - femmes			↑↑	86,2	85,6	86,2	85,8	85,4	

* Données concernant uniquement les bénéficiaires du régime général d'assurance maladie et des sections locales mutualistes (cf. précisions page 7) ** France entière
 ↑↑ Hausse marquée ↑ Hausse modérée

Lecture du tableau et du graphique

Colonnes 1 et 2 (C1, C2) : numéro et libellé de l'indicateur (voir définitions pages 6-8). C3 : effectif (de personnes, logements, décès...) pour le département. C4 : taux brut (de personnes, logements, décès...) pour le département. C5 : évolution en taux de croissance annuel moyen du taux (ou de l'effectif pour les indicateurs 1-15-31-34-50). C6 : valeur de l'indicateur permettant d'effectuer des comparaisons avec les 4 autres départements de la région, les Pays de la Loire et la France. Pour les volets A, B, C, les comparaisons sont effectuées soit sur les effectifs (présentés en C3), soit sur les taux (présentés en C4). Pour les volets D, E, F, ces comparaisons sont principalement effectuées sur des indices comparatifs (présentés en C6). C7 : valeur la plus faible de l'indicateur de comparaison parmi les 5 départements de la région. C8 : valeur la plus élevée de l'indicateur parmi les 5 départements de la région. C9 : valeur régionale de l'indicateur. C10 : valeur nationale de l'indicateur. ns : différence avec la moyenne nationale statistiquement non significative. nd : non disponible. nc : non calculé.

La barre grise correspond à l'étendue des valeurs des départements par rapport à la valeur nationale (base 100). La dispersion n'est pas affichée lorsque la valeur France n'est pas disponible.



C1	C2	Maine-et-Loire			Indicateur de comparaison					C10	Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	Départements minimum C6	Départements maximum C7	Pays de la Loire C8	France métrop. C9			
E - ÉTAT DE SANTÉ DES GROUPES DE POPULATION											
Santé des enfants de moins d'un an (9 000 naissances par an)											
85	Enfants nés de mères âgées de 40 ans et plus	353	3,9%	+2,3%	cf. C4	3,9%	4,8%	4,3%	5,3%		
86	Enfants nés prématurément	544	6,2%	-0,2%		6,1%	7,7%	6,5%	7,1%		
87	Enfants hospitalisés en court séjour	2 642	27%	-5,8%		79	74	100	80	100	
88	Mortalité infantile	25	2,7‰	-2,5%	cf. C4	2,7‰	3,0‰	2,8‰	3,4‰		
Santé des enfants et adolescents de 1-17 ans (180 900 habitants)											
89	Enfants pris en charge au long cours pour une pathologie*	10 892	7,2%	nc		87	83	98	92	100	
90	Enfants admis en ALD	476	2,0‰	nc		79	70	100	84	100	
91	Enfants hospitalisés en court séjour (hors maladie des dents)	11 858	6,6%	-1,3%		96	94	105	100	100	
92	Mortalité générale	19	0,1‰	nd		87 (ns)	84	120	98	100	
93	Enfants pris en charge pour troubles mentaux et du comportement*	1 600	1,1%	nc		84	84	110	92	100	
94	Enfants hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique	1 397	0,8%	-0,8%		99 (ns)	88	127	114	100	
95	Enfants de 10-14 ans ayant un suivi bucco-dentaire régulier (hors soins)	18 330	34%	nc		108	88	118	110	100	
96	Enfants de 15-17 ans ayant un suivi bucco-dentaire régulier (hors soins)	7 973	26%	nc		104	90	119	110	100	
97	Bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)	2 474	1,2%	+2,4%		cf. C4	1,0%	2,5%	1,4%	1,8%	
98	Enfants en situation de handicap scolarisés dans le département	4 099	2,5%	+2,8%			2,6%	3,5%	2,8%	3,1%**	
99	Couverture vaccinale ROR à 24 mois		77%	nc		cf. C4	77%	83%	nd	80%**	
100	Couverture vaccinale HPV parmi les jeunes filles à 16 ans		32%	nc			25%	33%	nd	24%**	
Santé des jeunes de 18-24 ans (70 900 habitants)											
101	Jeunes pris en charge au long cours pour une pathologie*	4 130	7,3%	nc		101 (ns)	99	106	101	100	
102	Jeunes admis en ALD	264	2,8‰	nc		90	90	96	94	100	
103	Jeunes hospitalisés en court séjour (hors maladie des dents)	6 427	9,1%	-0,8%		92	92	115	102	100	
104	Mortalité générale	23	0,3‰	nd		80	80	155	116	100	
105	Jeunes pris en charge pour troubles mentaux et du comportement*	1 284	2,3%	nc		111	93	130	107	100	
106	Jeunes hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique	939	1,3%	+1,1%		109	109	146	130	100	
Santé des personnes âgées de 25-64 ans (399 400 habitants)											
107	Personnes prises en charge au long cours pour une pathologie*	56 201	18%	nc		89	89	99	92	100	
108	Personnes admises en ALD	6 430	1,2%	nc		90	90	95	93	100	
109	Personnes hospitalisées en court séjour (hors maladie des dents)	64 450	16%	+0,3%		100 (ns)	94	102	100	100	
110	Mortalité générale des 25-64 ans	1 059	2,7‰	-2,1%		90	90	105	98	100	
111	Mortalité générale des 25-49 ans	267	1,1‰	-3,6%		90	90	114	101	100	
112	Mortalité générale des 50-64 ans	792	5,3‰	-1,4%		90	90	103	97	100	
113	Personnes prises en charge pour cancer*	9 416	3,0%	nc		94	93	110	102	100	
114	Personnes admises en ALD pour cancer	1 580	3,0‰	nc		99 (ns)	92	107	102	100	
115	Mortalité par cancer	478	1,2‰	-2,1%		95	90	102	99	100	
116	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire*	9 953	3,2%	nc		86	86	95	92	100	
117	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies*	35 162	11%	nc		97	91	112	99	100	
118	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	1 515	2,8‰	nc		93	93	102	98	100	
119	Mortalité par maladie cardiovasculaire	122	0,3‰	-2,4%		80	80	104	88	100	
120	Personnes prises en charge pour diabète	13 446	3,4%	nc		85	75	97	82	100	
121	Personnes admises en ALD pour diabète	1 393	3,5‰	nc		90	78	97	86	100	
122	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement*	11 988	3,8%	nc		88	86	110	93	100	
123	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies*	25 883	8,3%	nc		90	90	104	96	100	
124	Personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement	867	1,6‰	nc		72	72	97	84	100	
125	Mortalité par suicide	96	0,2‰	-1,1%		128	120	173	135	100	
126	Personnes admises en ALD pour pathologie liée à l'alcool	143	0,4‰	nc		85	85	127	112	100	
127	Mortalité par pathologie liée à l'alcool	66	0,2‰	-4,3%		96 (ns)	96	135	114	100	
128	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	4 432	1,1%	+2,7%		114	97	138	118	100	
129	Bénéficiaires d'une pension d'invalidité (18-64 ans)	8 312	1,8%	nc		88	88	131	107	100	
130	Bénéficiaires d'une rente accident du travail ou maladie prof. (18 ans et plus)	12 377	2,0%	nc		93	86	108	94	100	
Santé des personnes âgées de 65 ans et plus (148 100 habitants, dont 76 900 âgés de 75 ans et plus)											
131	Pers. de 65-74 ans prises en charge au long cours pour une pathologie*	23 760	43%	nc		89	89	97	93	100	
132	Pers. de 75 ans et plus prises en charge au long cours pour une pathologie*	33 253	63%	nc		94	94	97	96	100	
133	Personnes admises en ALD	9 200	4,7%	nc		103	92	103	100	100	
134	Personnes de 75 ans et plus en situation de polymédication	15 200	20%	nc		88	82	97	89	100	
135	Passages des 75 ans et plus dans les services d'urgences	30 913		nc		402	291	504	394	nd	
136	Personnes de 65-74 ans hospitalisées en court séjour	21 754	31%	+2,7%		104	95	104	102	100	
137	Personnes de 75 ans et plus hospitalisées en court séjour	27 797	36%	+0,7%		100 (ns)	97	100	99	100	

* Données concernant uniquement les bénéficiaires du régime général d'assurance maladie et des sections locales mutualistes (cf. précisions page 7) ** France entière

C1	C2	Maine-et-Loire			Indicateur de comparaison					Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	Départements minimum C6 maximum C7		Pays de la Loire C8	France métrop. C9 C10		
Santé des personnes âgées de 65 ans et plus (suite)										
138	Mortalité générale des 65-74 ans	765	1,1%	-3,0%	88	88	100	95	100	
139	Mortalité générale des 75 ans et plus	4 631	6,1%	-2,6%	93	93	99	97	100	
140	Espérance de vie à 65 ans - hommes			↑↑	20,2	19,1	20,2	19,5	19,4	
141	Espérance de vie à 65 ans - femmes			↑	23,6	23,2	23,6	23,4	23,2	
142	Personnes prises en charge pour cancer*	15 449	14%	nc	94	92	109	101	100	
143	Personnes admises en ALD pour cancer	2 271	1,2%	nc	105	98	110	105	100	
144	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire*	25 339	23%	nc	90	90	99	95	100	
145	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies*	43 897	41%	nc	105	101	108	104	100	
146	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	4 114	2,1%	nc	105	89	105	102	100	
147	Personnes prises en charge pour diabète	22 260	15%	nc	89	73	97	85	100	
148	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement*	6 263	5,8%	nc	95	86	107	93	100	
149	Personnes prises en charge pour maladie d'Alzheimer et autres démences*	5 615	5,2%	nc	93	75	93	89	100	
150	Personnes admises en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences	1 017	6,9%	nc	102 (ns)	85	102	92	100	
151	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies*	24 584	23%	nc	98	98	108	103	100	
152	Mortalité par suicide	41	0,3%	-3,3%	115 (ns)	100	205	123	100	
153	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	4 110	2,8%	+2,3%	96	95	103	98	100	
154	Mortalité par chute	72	0,5%	-0,3%	95 (ns)	92	107	101	100	
155	Personnes hospitalisées en court séjour pour pneumopathie infectieuse	1 330	0,9%	+1,8%	88	84	101	91	100	
156	Couverture vaccinale contre la grippe	74 449	50%	nc	102	94	108	103	100	
157	Bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)	14 913	19%	+3,8%		18%	20%	19%	21%	
158	Bénéficiaires de l'APA vivant à domicile	6 167	8,0%	+6,8%	cf. C4	5,4%	8,4%	7,8%	12,3%	
159	Bénéficiaires de l'APA vivant à domicile et en GIR 1 ou 2	1 045	1,4%	+9,8%		0,9%	1,4%	1,1%	2,3%	
F - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ										
Cancers										
160	Personnes prises en charge pour cancer*	25 206	4,0%	nc	94	92	109	102	100	
161	Personnes admises en ALD pour cancer	3 907	3,6%	nc	103	96	109	104	100	
162	Mortalité par cancer	1 882	2,3%	-1,7%	97	94	105	101	100	
163	Participation au dépistage organisé du cancer du côlon-rectum (50-74 ans)		45%	nc	cf. C4	37%	45%	39%	32%**	
164	Personnes prises en charge pour cancer du côlon-rectum*	2 959	0,5%	nc	99 (ns)	94	117	100	100	
165	Personnes admises en ALD pour cancer du côlon-rectum	473	0,6%	nc	108	97	116	105	100	
166	Mortalité par cancer du côlon-rectum	222	0,3%	-2,6%	103 (ns)	91	105	100	100	
167	Participation au dépistage organisé du cancer du sein (50-74 ans)		59%	-1,8%	cf. C4	56%	59%	58%	50%**	
168	Femmes prises en charge pour cancer du sein*	5 776	1,7%	nc	89	89	112	96	100	
169	Femmes admises en ALD pour cancer du sein	687	1,7%	nc	95	93	105	102	100	
170	Mortalité par cancer du sein	150	0,4%	-1,0%	102 (ns)	97	110	100	100	
171	Dépistage du cancer du col de l'utérus (25-64 ans)	113 756	57%	nc	108	102	111	106	100	
172	Hommes pris en charge pour cancer de la prostate*	3 589	1,2%	nc	93	93	117	104	100	
173	Hommes admis en ALD pour cancer de la prostate	537	1,4%	nc	104 (ns)	95	117	110	100	
174	Mortalité par cancer de la prostate	117	0,3%	-4,0%	104 (ns)	103	120	108	100	
175	Personnes prises en charge pour cancer du poumon*	1 041	0,2%	nc	84	72	89	85	100	
176	Personnes admises en ALD pour cancer du poumon	307	0,4%	nc	94 (ns)	73	101	91	100	
177	Mortalité par cancer du poumon	309	0,4%	0,2%	82	70	94	87	100	
178	Pers. admises en ALD pour cancer des voies aéro-digestives sup. (VADS)	210	0,3%	nc	99 (ns)	96	117	106	100	
179	Mortalité par cancer des VADS	106	0,1%	-3,3%	99 (ns)	93	117	108	100	
Maladies cardiovasculaires										
180	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire*	35 878	5,6%	nc	89	89	98	94	100	
181	Personnes prises en charge pour maladie coronaire*	12 868	2,0%	nc	78	78	104	93	100	
182	Personnes prises en charge pour accident vasculaire cérébral*	6 872	1,1%	nc	94	92	103	94	100	
183	Personnes prises en charge pour insuffisance cardiaque*	5 851	0,9%	nc	88	85	94	89	100	
184	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies*	79 416	12%	nc	101	96	110	102	100	
185	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	5 664	5,3%	nc	102	90	103	101	100	
186	Mortalité par maladie cardiovasculaire	1 722	2,1%	-4,4%	95	95	103	100	100	
Diabète										
187	Personnes prises en charge pour diabète	36 243	4,5%	nc	87	74	97	84	100	
188	Personnes admises en ALD pour diabète	2 700	3,3%	nc	93	79	95	88	100	
Maladies de l'appareil respiratoire										
189	Personnes prises en charge pour maladie respiratoire chronique*	29 570	4,6%	nc	86	79	92	89	100	
190	Personnes admises en ALD pour insuffisance respiratoire chronique	313	0,4%	nc	56	56	84	73	100	
191	Mortalité par maladie de l'appareil respiratoire	419	0,5%	-2,7%	86	86	96	93	100	

* Données concernant uniquement les bénéficiaires du régime général d'assurance maladie et des sections locales mutualistes (cf. précisions page 7) ** France entière ↑↑ Hausse marquée ↑ Hausse modérée

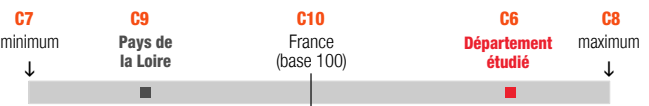
C1	C2	Maine-et-Loire			Indicateur de comparaison					Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	Départements minimum C7 maximum C8		Pays de la Loire C9	France métrop. C10		
Maladies inflammatoires chroniques intestinales (MICI)										
192	Personnes prises en charge pour MICI*	2 067	0,3%	nc	87	81	101	86	100	
Insuffisance rénale chronique terminale (IRCT)										
193	Personnes prises en charge pour IRCT*	759	0,1%	nc	94 (ns)	82	94	87	100	
Troubles mentaux et du comportement, suicide										
194	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement*	21 143	3,3%	nc	91	89	109	93	100	
195	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies*	51 605	8,1%	nc	93	93	105	99	100	
196	Personnes prises en charge pour dépression et autres troubles de l'humeur*	6 824	1,1%	nc	77	77	109	86	100	
197	Pers. ayant un traitement antidépresseurs/régulateurs de l'humeur, hors pathologies*	24 702	3,9%	nc	87	87	107	100	100	
198	Personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement	2 432	2,3%	nc	85	85	97	88	100	
199	Mortalité par suicide	143	0,2%	-1,9%	122	115	183	132	100	
Problèmes de santé directement liés à la consommation d'alcool										
200	Personnes admises en ALD pour pathologie liée à l'alcool	234	0,3%	nc	96 (ns)	96	129	114	100	
201	Personnes hospitalisées en court séjour pour pathologie liée à l'alcool	3 888	0,5%	-1,2%	105	89	110	100	100	
202	Personnes prises en charge pour troubles addictifs liés à l'utilisation d'alcool*	2 516	0,4%	nc	98 (ns)	98	145	110	100	
203	Mortalité par pathologie liée à l'alcool	118	0,1%	-3,3%	103 (ns)	101	130	118	100	
Conséquences des accidents										
204	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	10 950	1,4%	2,0%	103	96	122	110	100	
205	Mortalité par accident de la vie courante	253	0,3%	-2,5%	90	90	101	96	100	
206	Mortalité par accident de la circulation	38	<0,05%	-8,7%	94 (ns)	94	137	110	100	
207	Tués et blessés hospitalisés suite à un accident sur les routes du département	353		-3,1%	44	40	45	42	48	

* Données concernant uniquement les bénéficiaires du régime général d'assurance maladie et des sections locales mutualistes (cf. précisions page 7)

Lecture du tableau et du graphique

Colonnes 1 et 2 (C1, C2) : numéro et libellé de l'indicateur (voir définitions pages 6-8). **C3** : effectif (de personnes, logements, décès...) pour le département. **C4** : taux brut (de personnes, logements, décès...) pour le département. **C5** : évolution en taux de croissance annuel moyen du taux (ou de l'effectif pour les indicateurs 1-15-31-34-50). **C6** : valeur de l'indicateur permettant d'effectuer des comparaisons avec les 4 autres départements de la région, les Pays de la Loire et la France. Pour les volets A, B, C, les comparaisons sont effectuées soit sur les effectifs (présentés en C3), soit sur les taux (présentés en C4). Pour les volets D, E, F, ces comparaisons sont principalement effectuées sur des indices comparatifs (présentés en C6). **C7** : valeur la plus faible de l'indicateur de comparaison parmi les 5 départements de la région. **C8** : valeur la plus élevée de l'indicateur parmi les 5 départements de la région. **C9** : valeur régionale de l'indicateur. **C10** : valeur nationale de l'indicateur. **ns** : différence avec la moyenne nationale statistiquement non significative. **nd** : non disponible. **nc** : non calculé.

La barre grise correspond à l'étendue des valeurs des départements par rapport à la valeur nationale (base 100). La dispersion n'est pas affichée lorsque la valeur France n'est pas disponible.



Sources et définitions des indicateurs

A - DÉMOGRAPHIE (Exploitation ARS Pays de la Loire)

1. Nombre d'habitants. Évolution 2010-2015 (*RP, Insee*) **2.** Solde naturel annuel moyen 2010-2015 (naissances moins décès) **3.** Solde migratoire annuel moyen 2010-2015 (arrivées moins départs) (*RP, État civil, Insee*) **4.** Part des habitants installés depuis moins d'un an dans leur commune de résidence **5.** Part des habitants âgés de 55 ans et plus parmi ceux installés depuis moins d'un an dans leur commune de résidence (*RP 2015, Insee*) **6.** Nombre de naissances pour 1 000 habitants. Évolution 2010-2017 (*État civil, Insee*) **7/8/9/10/11.** Part de personnes âgées de : 0-5 ans / 6-17 ans / 18-24 ans / 25-64 ans / 65 ans et plus **12.** Part de personnes âgées de 90 ans et plus parmi les 65 ans et plus **13.** Part de personnes vivant seules parmi les 80 ans et plus **14.** Rapport entre le nombre des 65 ans et plus et celui des moins de 20 ans. Évolutions 2010-2015 (*RP, Insee*).

B - ENVIRONNEMENT SOCIAL (Exploitation ARS Pays de la Loire)

Ménages et familles - 15. Nombre de ménages **16.** Nombre moyen de personnes par ménage **17.** Part des ménages composés d'une personne seule **18/19/20.** Parmi l'ensemble des ménages, part de ceux dont la famille principale : est formée d'un couple sans enfant / est formée d'un couple avec enfant(s) / est une famille monoparentale **21.** Part des familles composées de 3 enfants ou plus, âgés de moins de 25 ans. Évolutions 2010-2015 (*RP, Insee*).

Formation et insertion professionnelle des 18-24 ans - 22. Nombre de non-scolarisés parmi les 20-24 ans **23/24.** Parmi les 20-24 ans non-scolarisés, part des personnes : à bas niveau de formation (aucun diplôme, CEP, BEPC, brevet des collèges) / avec un niveau de formation > Bac+2 **25.** Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les 18-24 ans **26.** Part des actifs au chômage parmi les actifs de 18-24 ans (*RP 2015, Insee*).

Formation et insertion professionnelle des 25-64 ans - 27/28. Parmi les 25-64 ans non-scolarisés, part des personnes : à bas niveau de formation (aucun, CEP, BEPC, brevet des collèges) / avec un niveau de formation > Bac+2 **29.** Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les actifs de 25-64 ans **30.** Part des actifs au chômage parmi les actifs de 25-64 ans (*RP 2015, Insee*).

Activité professionnelle - 31. Nombre de personnes de 15-64 ans en âge de travailler **32.** Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les actifs de 15-64 ans **33.** Parmi les salariés de 15 ans et plus, part des salariés n'étant ni en CDI, ni titulaires de la fonction publique. Évolution 2010-2015 (*RP, Insee*) **34.** Nombre d'emplois dans le département pour 100 actifs occupés de 15-64 ans résidant dans le département. Évolutions 2010-2015 (*RP exploitations complémentaires, Insee*).

Professions et catégories socioprofessionnelles - 35/36/37/38/39. Parmi les actifs en emploi ou au chômage, part des : agriculteurs exploitants / artisans, commerçants, chefs d'entreprise / cadres, professions intellectuelles supérieures / employés / ouvriers. Évolutions 2010-2015 (*RP exploitations complémentaires, Insee*).

Revenus et situations de fragilité sociale - 40. Niveau de vie par unité de consommation qui partage la population en deux parts égales (*Filosofi 2015, Insee*) **41.** Part des salariés ayant gagné moins de 11 808 € nets annuels (60 % du salaire net médian) parmi l'ensemble des salariés (*DADS 2012, Segmentation sociale 2016, Insee*) **42.** Proportion de ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (60 % du revenu médian) (*Filosofi 2015, Insee*) **43.** Part des personnes couvertes par le RSA socle (sans majoration versable) parmi les personnes couvertes par une prestation de la branche famille **44.** Part des foyers allocataires de la branche famille dont les ressources sont constituées d'au moins la moitié de prestations CAF (*2017, Caf*) **45.** Taux de bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé (AAH) pour 100 personnes de 20-64 ans. Évolution 31/12/2012-2017 (*Caf, MSA*) **46.** Taux de mesures éducatives ou de placements dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance (ASE) pour 100 habitants de moins de 20 ans. Évolution 31/12/2012-2017 (*Enquêtes Aide sociale, Drees*).

C - ENVIRONNEMENT PHYSIQUE (Exploitation ARS Pays de la Loire)

Cadre de vie, mobilités - 47/48. Part de la population résidant dans : un grand pôle urbain / une commune isolée hors influence des pôles (RP 2015, zonage en aires urbaines, Insee) 49. Part des actifs allant au travail en voiture parmi les actifs en emploi (RP 2015, navettes domicile/travail, Insee).

Logements - 50. Nombre de logements construits avant 1946 52. Part de logements vacants 53. Part de logements sociaux. Évolutions 2015-2010 (RP, Insee) 54. Part des résidences principales du parc privé classées potentiellement indignes (PPPI). Il s'agit des logements, immeubles et locaux insalubres, locaux où le plomb est accessible (saturisme), immeubles menaçant ruine, hôtels meublés dangereux, habitats précaires, dont la suppression ou la réhabilitation relève des pouvoirs de police administrative exercés par les maires et les préfets (loi Molle 2009-323) (PPPI 2013, Dreal).

Tourisme, loisir, sport - 55. Part des résidences secondaires. Évolution 2015-2010 (RP, Insee) 56. Nombre estimé de lits touristiques (nb de personnes en hébergement collectif + nb de personnes en villages vacances + nb de personnes en hébergement locatif + nb de places d'hôtel x2 + nb de places de camping x3) pour 100 habitants (Janvier 2015 data.paysdelaloire ; RP 2015, Insee) 57. Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants (Février 2016 data.gouv ; RP 2015, Insee) 58. Nombre de sites de baignade en eau de mer et en eau douce (Base Sise-Eaux 2015, ARS).

Qualité des milieux : eau distribuée - 59/60/61/62. Part de la population alimentée par une eau de consommation dont : la concentration moyenne de nitrates (NO₃) est supérieure à 50 mg/L représentant la norme de limite de qualité / la concentration maximale de pesticides est supérieure à 0,1 µg/L représentant la norme de limite de qualité / la concentration moyenne de trihalométhanes (THM4) est supérieure à 100 µg/L représentant la norme de limite de qualité / la concentration moyenne de Carbone organique total (COT) est supérieure à 2 mg/L représentant la norme de limite de qualité 63. Part de la population alimentée par une eau dont le taux de non-conformité bactériologique est supérieur à 0 % (Base Sise-Eaux 2015, ARS ; RP 2015, Insee).

Qualité des milieux : air - 64/65/66/67. Part de la population exposée à : une concentration moyenne annuelle des données horaires de dioxyde d'azote (NO₂) supérieure à 40 µg/m³ représentant la valeur limite à ne pas dépasser fixée par le décret 2010-1250 / la mesure horaire la plus élevée d'ozone (O₃) supérieure à 120 µg/m³ représentant l'objectif de qualité fixé par le décret 2010-1250 / une concentration moyenne annuelle des données horaires de particules fines PM₁₀ supérieure à 40 µg/m³ représentant la valeur limite à ne pas dépasser fixée par le décret 2010-1250 / une concentration moyenne annuelle des données horaires de particules fines PM_{2,5} supérieure à 10 µg/m³ représentant l'objectif de qualité fixé par le décret 2010-1250 (Air Pays de la Loire ; Esméralda 2015 ; RP 2015, Insee).

Qualité des milieux : bruit - 68. Part de la population vivant dans une commune concernée par un classement sonore de ses routes ou voies ferrées (Dreal 2016 ; RP 2015, Insee).

Qualité des milieux : sol - 69. Nombre de sites et sols pollués ou potentiellement pollués (Basol 2012) 70. Nombre d'anciens sites industriels et activités susceptibles d'être pollués (Basias 2012) 71. Part de la population vivant dans une commune présentant un potentiel moyen ou élevé d'émanation du radon sur au moins une partie de son territoire (ARS 2016 ; RP 2015, Insee).

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) - 72. Densité des ICPE industrie soumises à autorisation pour 100 km² 73. Densité des ICPE élevage soumises à autorisation pour 100 km² (2016, Géorisques).

Précautions d'interprétation

Pour les indicateurs sur la qualité des milieux, les données sont fournies à la commune. Il s'agit donc de la population exposée globalement sur chaque commune, et non la population exposée très localement (au niveau de la source réelle de pollution). Par ailleurs, ces données peuvent fluctuer dans le temps, notamment pour la qualité de l'eau, ou dépendent déjà d'une modélisation nationale pour la qualité de l'air (Esméralda).

D à F - ÉTAT DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Les indicateurs relatifs aux personnes prises en charge pour une pathologie ou bénéficiant d'un traitement au long cours 74, 89, 93, 101, 105, 107, 113, 116, 117, 122, 123, 131, 132, 142, 144, 145, 148, 149, 151, 160, 164, 168, 172, 175, 180-184, 189, 192-197, 202 sont issus d'une exploitation des traitements développés par la Cnam dans le cadre de la Cartographie des pathologies et des dépenses 2016, accessibles dans le Système national des données de santé (SNDS). Ces indicateurs sont élaborés à partir d'algorithmes reposant à la fois sur les diagnostics d'hospitalisation (MCO, RIM-P...) et d'Affectations de longue durée (ALD), les remboursements de médicaments lorsqu'ils sont spécifiques d'une pathologie et parfois sur des actes traceurs (cf. Cnam (2018), *Méthode générale de la cartographie des pathologies, version G5 (années 2012 à 2016)*, 75 p.). Les effectifs (colonne 3) correspondent à une estimation du nombre de personnes prises en charge pour une pathologie ou bénéficiant d'un traitement au long cours (champ : régime général, sections locales mutualistes).

Les indicateurs sur les personnes admises en affection de longue durée (ALD) 75, 90, 102, 108, 114, 118, 121, 124, 126, 133, 143, 146, 150, 161, 165, 169, 173, 176, 178, 185, 188, 190, 198, 200 sont issus d'une exploitation des données du Datamart consommation inter régimes (DCIR) du SNDS. Les effectifs correspondent au nombre annuel moyen de personnes admises en ALD sur la période 2015-2017 (champ : ALD sur liste ; tous régimes).

Les indicateurs sur les passages aux urgences 76, 135 sont issus d'une exploitation des résumés de passages aux urgences (ORU Pays de la Loire). Ils concernent les passages en 2017 des habitants du territoire dans les services d'urgences des Pays de la Loire et des quatre régions limitrophes.

Les indicateurs sur les personnes hospitalisées en court séjour 77, 87, 91, 94, 103, 106, 109, 128, 136, 137, 153, 155, 201, 204 sont issus du PMSI-MCO (ATIH). Les effectifs correspondent au nombre moyen de personnes hospitalisées en service de court séjour au moins une fois au cours d'une année sur la période 2016-2018 (hors séances et nouveau-nés "bien portants"). L'évolution (colonne 5) correspond au taux de croissance annuel moyen du taux standardisé (sur l'âge) de personnes hospitalisées entre les périodes 2009-2011 et 2016-2018. Les analyses ont été menées à partir du diagnostic principal d'hospitalisation (et également sur les diagnostics associés et reliés pour l'indicateur 201).

Les indicateurs de mortalité 78-82, 92, 104, 110-112, 115, 119, 125, 127, 138, 139, 152, 154, 162, 166, 170, 174, 177, 179, 186, 191, 199, 203, 205, 206 sont issus des statistiques des causes médicales de décès (Inserm CépIDc, BCMD-SNDS). Les effectifs correspondent au nombre annuel moyen de décès sur la période 2011-2015. L'évolution correspond au taux de croissance annuel moyen du taux standardisé (sur l'âge) de mortalité entre les périodes 2000-2004 et 2011-2015. Les analyses ont été menées à partir de la cause initiale du décès.

Les indicateurs sur la santé bucco-dentaire (95-96), le diabète (120, 147, 187), la santé au travail (129-130), la polymédication (134), la couverture vaccinale contre la grippe (156) et le dépistage du cancer du col de l'utérus (171) sont issus d'une exploitation des données du DCIR et/ou du PMSI (SNDS). Les effectifs correspondent à une estimation du nombre total de personnes concernées (champ : tous régimes).

L'ensemble des **taux** (colonne 4) sont des taux bruts.

Interprétation d'un indice comparatif (IC)

Cet indice permet de comparer la situation du territoire observé avec la moyenne nationale, en neutralisant les effets de la structure par âge de la population. C'est le rapport en base 100 du nombre de cas (décès, admissions en ALD, personnes hospitalisées/prises en charge...) observés dans le territoire, au nombre de cas qui serait observé si les taux pour chaque tranche d'âge dans ce territoire étaient identiques aux taux France métropolitaine.

L'indice France métropolitaine étant égal à 100, un indice comparatif de 110 signifie un indicateur territorial supérieur de 10 % à la moyenne nationale. Un indice de 90 signifie un indicateur inférieur de 10 % à cette moyenne.

Précautions d'interprétation

Les indices comparatifs de recours aux soins permettent d'analyser les disparités territoriales en neutralisant les effets de structure par âge. Toutefois, l'état de santé de la population ne constitue pas le seul facteur explicatif des écarts observés après ajustement sur l'âge. Ces derniers peuvent en effet notamment résulter de différences en matière de modalités de prise en charge, qui peuvent elles-mêmes être influencées par de multiples facteurs (offre de soins de ville et en établissement de santé, offre d'hébergement pour personnes âgées, pratiques professionnelles...). Les écarts observés peuvent également être liés à des différences dans les modalités du recueil des données et de codage des informations médicales.

D - VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉTAT DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

74. Indice comparatif (IC) de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie **75.** IC de personnes admises en ALD, toutes causes **76.** Taux (standardisé) de passages dans les services d'urgences pour 1 000 habitants **77.** IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes **78.** IC de mortalité générale **79/80/81.** IC de mortalité prématurée (décès de personnes de moins de 65 ans) : deux sexes / hommes / femmes **82.** IC de mortalité prématurée évitable (décès de personnes de moins de 65 ans par cancer du poumon, cancer des voies aérodigestives supérieures, psychose alcoolique, maladie alcoolique et cirrhose du foie, accident de la circulation, chute accidentelle, suicide, sida) **83/84.** Espérance de vie à la naissance [indicateur Stratégie nationale de santé], 2018 : hommes / femmes. Évolution 2000-2018 (Insee).

E - ÉTAT DE SANTÉ DES GROUPES DE POPULATION (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Santé des enfants de moins d'un an - 85. Part des enfants nés de mères âgées de 40 ans et plus. Évolution 2000-2017 (État civil, Insee) **86.** Part des naissances prématurées (< 37 semaines d'aménorrhée). Évolution 2011-2012/2017-2018 (PMSI-MCO, ATIH) **87.** IC d'enfants de moins d'un an hospitalisés en court séjour, toutes causes **88.** Taux de mortalité infantile (décès d'enfants de moins d'un an) pour 1 000 naissances vivantes. Évolution 2000-2002/2014-2016 (État civil, Insee).

E - ÉTAT DE SANTÉ DES GROUPES DE POPULATION (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Santé des enfants et adolescents de 1-17 ans - 89. IC d'enfants pris en charge au long cours pour une pathologie 90. IC d'enfants admis en ALD, toutes causes 91. IC d'enfants hospitalisés en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) 92. IC de mortalité générale 93. IC d'enfants pris en charge pour troubles mentaux et du comportement 94. IC d'enfants hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique 95/96. IC d'enfants ayant un suivi buccodentaire régulier (au moins 3 prestations parmi consultation buccodentaire, examen buccodentaire et détartrage, réalisées en cabinet de ville, hors consultations externes, entre le 01/01/2014 et le 31/12/2017) chez les : 10-14 ans (nés entre 2003 et 2007) / 15-17 ans (nés entre 2000 et 2002) (SNDS-DCIR, tous régimes) 97. Taux de bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour 100 personnes de 0-19 ans. Évolution 31/12/2012-2017 (Caf, MSA) 98. Part des élèves en situation de handicap parmi ceux scolarisés en milieu ordinaire et spécialisé dans le département. Évolution 2006-2018 (Rectorat d'Académie de Nantes) 99. Couverture vaccinale ROR (Rougeole, oreillons, rubéole) 2017, chez les enfants de 24 mois (nés en 2015), schéma à 2 doses (Certificats de santé 24^e mois, Drees, traitements Santé publique France) [indicateur Stratégie nationale de santé] 100. Couverture vaccinale HPV (Papillomavirus humain) parmi les jeunes filles à 16 ans (nées en 2002), schéma complet à 2 doses (SNDS-DCIR, traitements Santé publique France, mise à jour au 31/12/2018).

Santé des jeunes de 18-24 ans - 101. IC de jeunes pris en charge au long cours pour une pathologie 102. IC de jeunes admis en ALD, toutes causes 103. IC de jeunes hospitalisés en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) 104. IC de mortalité générale 105. IC de jeunes pris en charge pour troubles mentaux et du comportement 106. IC de jeunes hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique.

Santé des personnes âgées de 25-64 ans - 107. IC de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie 108. IC de personnes admises en ALD, toutes causes 109. IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) 110/111/112. IC de mortalité générale : 25-64 ans / 25-49 ans / 50-64 ans 113. IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) 114. IC de personnes admises en ALD pour cancer 115. IC de mortalité par cancer 116. IC de personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire 117. IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire (antihypertenseurs, hypolipémiants), hors pathologies (cardio-neurovasculaires, insuffisance rénale chronique terminale, diabète) 118. IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire 119. IC de mortalité par maladie cardiovasculaire 120. IC de personnes prises en charge pour diabète (au moins 3 délivrances d'antidiabétiques oraux ou d'insuline au cours d'une année - 2015 ou 2016 -, ou au moins une hospitalisation pour diabète ou complication d'un diabète sur la période 2015-2016, ou ALD en cours pour diabète en 2016) (SNDS-DCIR/PMSI, tous régimes) 121. IC de personnes admises en ALD pour diabète 122. IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement 123. IC de personnes ayant un traitement par psychotropes (antidépresseurs/régulateurs de l'humeur, neuroleptiques, anxiolytiques, hypnotiques), hors pathologies psychiatriques 124. IC de personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement 125. IC de mortalité par suicide 126. IC de personnes admises en ALD pour pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, fibrose et cirrhose du foie) 127. IC de mortalité par pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, cirrhose du foie de cause non précisée) 128. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique 129. IC de bénéficiaires d'une pension d'invalidité à la suite d'un accident ou d'une maladie d'origine non professionnelle chez les 18-64 ans, 2017 (SNDS-DCIR, tous régimes) 130. IC de bénéficiaires d'une rente d'incapacité permanente suite à un accident du travail ou une maladie professionnelle chez les 18 ans et plus, 2017 (SNDS-DCIR, tous régimes).

Santé des personnes âgées de 65 ans et plus - 131/132. IC de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie : 65-74 ans / 75 ans et plus 133. IC de personnes admises en ALD, toutes causes 134. IC de personnes de 75 ans et plus en situation de polymédication, 2017 (au moins trois délivrances pour au moins dix molécules différentes sur une année) (SNDS-DCIR, tous régimes) [indicateur Stratégie nationale de santé] 135. Taux de passages des personnes de 75 ans et plus dans les services d'urgences pour 1 000 habitants 136/137. IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes : 65-74 ans / 75 ans et plus 138/139. IC de mortalité générale : 65-74 ans / 75 ans et plus 140/141. Espérance de vie à 65 ans, 2018 : hommes / femmes. Évolution 2000-2018 (Insee) 142. IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) 143. IC de personnes admises en ALD pour cancer 144. IC de personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire 145. IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies (cf. indicateur 117) 146. IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire 147. IC de personnes prises en charge pour diabète (cf. indicateur 120) 148. IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement 149. IC de personnes prises en charge pour maladie d'Alzheimer et autres démences 150. IC de personnes admises en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences 151. IC de personnes ayant un traitement par psychotropes, hors pathologies (cf. indicateur 123) 152. IC de mortalité par suicide 153. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique 154. IC de mortalité par chute 155. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour pneumopathie infectieuse 156. IC de personnes ayant eu un remboursement de vaccin contre la grippe entre le 1^{er} octobre 2017 et le 28 février 2018 (SNDS-DCIR, tous régimes) [indicateur Stratégie nationale de santé] 157/158/159. Taux de bénéficiaires de l'AAPA (Allocation de perte d'autonomie) pour 100 habitants âgés de 75 ans et plus, 2017. Évolution 2014-2017 : en institution et à domicile / à domicile / à domicile classés en GIR 1 ou 2 (Enquêtes Aide sociale, Drees).

F - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Cancers - 160. IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) 161. IC de personnes admises en ALD pour cancer 162. IC de mortalité par cancer 163. Taux (standardisé) de participation au dépistage organisé du cancer du côlon-rectum, 2017-2018 (Santé publique France) [indicateur Stratégie nationale de santé] 164. IC de personnes prises en charge pour cancer du côlon-rectum (actif ou sous surveillance) 165. IC de personnes admises en ALD pour cancer du côlon-rectum 166. IC de mortalité par cancer du côlon-rectum 167. Taux (standardisé) de participation au dépistage organisé du cancer du sein, 2017-2018. Évolution 2012-2013/2017-2018 (Santé publique France) 168. IC de femmes prises en charge pour cancer du sein (actif ou sous surveillance) 169. IC de femmes admises en ALD pour cancer du sein chez la femme 170. IC de mortalité par cancer du sein chez la femme 171. IC de femmes âgées de 25-64 ans en 2015 ayant bénéficié d'au moins un examen de prélèvement du col de l'utérus (frottis) entre le 01/01/2015 et le 31/12/2017 (SNDS-DCIR/PMSI, tous régimes) 172. IC d'hommes pris en charge pour cancer de la prostate (actif ou sous surveillance) 173. IC d'hommes admis en ALD pour cancer de la prostate 174. IC de mortalité par cancer de la prostate 175. IC de personnes prises en charge pour cancer du poumon (actif ou sous surveillance) 176. IC de personnes admises en ALD pour cancer du poumon 177. IC de mortalité par cancer du poumon 178. IC de personnes admises en ALD pour cancer des voies aéro-digestives supérieures (VADS), y compris œsophage 179. IC de mortalité par cancer des VADS, y compris œsophage.

Maladies cardiovasculaires - 180. IC de personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire 181. IC de personnes prises en charge pour maladie coronarienne 182. IC de personnes prises en charge pour accident vasculaire cérébral 183. IC de personnes prises en charge pour insuffisance cardiaque 184. IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies (cf. indicateur 117) 185. IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire 186. IC de mortalité par maladie cardiovasculaire.

Diabète - 187. IC de personnes prises en charge pour diabète (cf. indicateur 120) [indicateur Stratégie nationale de santé] 188. IC de personnes admises en ALD pour diabète.

Maladies de l'appareil respiratoire - 189. IC de personnes prises en charge pour maladie respiratoire chronique 190. IC de personnes admises en ALD pour insuffisance respiratoire chronique grave 191. IC de mortalité par maladie de l'appareil respiratoire.

Maladies inflammatoires chroniques intestinales (MICI) - 192. IC de personnes prises en charge pour MICI.

Insuffisance rénale chronique terminale (IRCT) - 193. IC de personnes prises en charge pour IRCT.

Troubles mentaux et du comportement, suicide - 194. IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement 195. IC de personnes ayant un traitement par psychotropes, hors pathologies psychiatriques (cf. indicateur 123) 196. IC de personnes prises en charge pour dépression et autres troubles de l'humeur 197. IC de personnes ayant un traitement antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur, hors pathologies psychiatriques 198. IC de personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement 199. IC de mortalité par suicide.

Problèmes de santé directement liés à la consommation d'alcool - 200. IC de personnes admises en ALD pour pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, fibrose et cirrhose du foie) 201. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour pathologie liée à l'alcool (intoxication éthylique, syndrome de dépendance, complications liées à l'alcool) 202. IC de personnes prises en charge pour troubles addictifs liés à l'utilisation d'alcool 203. IC de mortalité par pathologie liée à l'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, cirrhose du foie de cause non précisée).

Conséquences des accidents - 204. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique 205/206. IC de mortalité par accident de la : vie courante / circulation 207. Taux de tués (à 30 jours) et blessés hospitalisés (au moins 24 heures) dans un accident sur les routes du département pour 100 000 habitants. Évolution 2011/2016 (Observatoire régional de la sécurité routière, Dreal).

Ce document a été réalisé en partenariat par l'Agence régionale de santé (ARS) et l'Observatoire régional de la santé (ORS) des Pays de la Loire.

Il rassemble des données mises à disposition par de nombreux partenaires, notamment Air Pays de la Loire, Conseils départementaux de Loire-Atlantique, Mayenne et Sarthe, Dreal, Fnors, Insee, Rectorat d'Académie.

Il est décliné pour chaque département de la région et par territoire infradépartemental d'animation.

Pour en savoir plus :

► PISSTER (Panier d'indicateurs sociosanitaires territoriaux) • <http://instant-atlas.santepaysdelaloire.com/PISSTER>

Contact :

► ARS Pays de la Loire • Direction de l'Appui à la Transformation et de l'Accompagnement, Département Veille, Observation et Analyses
02.49.10.42.88 • ars-pdl-voa@ars.sante.fr

► ORS Pays de la Loire • 02.51.86.05.60 • accueil@orspaysdelaloire.com